

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Travail de Master en pédagogie (TMAP)
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - enseignement de la théorie - - Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - instrumental - - Master of Arts en pédagogie musicale - Enseignement instrumental ou vocal - vocal - - Master of Arts en pédagogie musicale - Musique à l'école -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Non
Site	Genève Neuchâtel
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : _____ Si cours semestriel : _____
2. Organisation	
Organisation temporelle	Unité d'enseignement ponctuelle <i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	Travail personnel Tutorat : 8h
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Avoir validé l'unité d'enseignement Atelier de recherche MAP
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
○ Articuler théorie et pratique dans un écrit rédigé de manière claire et concise. ○ Avoir une discussion professionnelle et une posture réflexive lors de la soutenance.	

5. Contenu et forme de l'enseignement	
○ Travail personnel réalisé par l'étudiant-e (le point de départ doit impérativement être le travail réalisé lors du séminaire de recherche MAP). ○ Accompagnement d'un-e tuteur-e durant la recherche et la rédaction du TMAP.	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Production écrite Production orale Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Evaluation de contenus écrits en plusieurs étapes. Cf. grille d'évaluation Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY Expert-e externe Expert-e interne Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
Pour plus de détails, se référer au « Guide du mémoire » dans Cyberlearn	
9. Bibliographie	

10. Enseignant-e-s	
Coordination : Carine TRIPET	
11. Validation du descriptif	
Date de validation	2025
Instance de validation	Coordination de l'enseignement HEM